

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Les conditions de vente de la SARL Déco caps' au capital de 7 500€ dont le siège social est 8 impasse de l'étang, 51120 Le Meix Saint Epoin, immatriculée au RCS de Reims sous le numéro 511994741, s'appliquent à tous les contrats de vente (y compris par correspondance) conclus par la SARL Déco caps'.

1. Conditions incluses dans tous les contrats.

A. Ces conditions de vente régiront les contrats pour la vente par correspondance de tout produit fourni par la SARL Déco caps' à l'acheteur, à l'exclusion de tout autre terme ou condition. Aucune condition ne pourra être imposée par l'acheteur et aucun terme ou condition particulière ne s'appliquera à la commande à moins d'être précisé par écrit et validé par le gérant de la SARL Déco caps'. L'acceptation des marchandises par l'acheteur sera considérée comme l'acceptation définitive de ces conditions.

B. Ces conditions de vente sont modifiables sans préavis et s'appliquent à toutes ventes (y compris par correspondance) réalisées postérieurement à la date d'émission des nouvelles conditions générales.

2. Engagement du client.

A. Toute commande implique une adhésion sans réserve aux présentes conditions.

B. Les commandes doivent figurer sur les bons de commande de la SARL Déco caps'. Le client doit signer le bon de commande et accompagner la signature de la mention "lu et approuvé". L'absence de cette mention ou de la signature pourra entraîner la nullité de la commande.

3. Spécifications.

A. La quantité et la description des produits seront ceux écrits dans la facture de la SARL Déco caps'. Aucune spécification ayant trait aux marchandises n'engagera la SARL Déco caps' sans son consentement écrit.

B. La SARL Déco caps' se réserve le droit d'effectuer tout changement aux spécifications des produits demandés afin de se conformer à toute exigence d'un fabricant pour son produit ou imposée par la loi.

4. Les conditions de règlement.

A. Les prix applicables sont ceux indiqués sur les devis de la SARL Déco caps'. Les prix de ventes des produits sont indiqués en euro (€) et Hors Taxe. Le montant total est indiqué Hors Taxe ainsi que Toutes Taxes Comprises.

B. Le client dispose de deux moyens de paiement : par chèque libellé en euro (€) et compensable dans une banque française ou par virement bancaire sur le compte n° 30087 33762 00020045201 en euro (€).

C. Un acompte de 50% du prix total de la commande doit accompagner le bon de commande sous peine de nullité de la commande. Les 50% restant doivent être réglés lors de la livraison de la commande.

D. Les pénalités de retard sont calculées au taux de trois fois le taux d'intérêt légal.

E. Escompte 0% pour tout paiement anticipé
F. La facture correspondant à la fourniture sera délivrée avec les produits et seuls les produits livrés seront facturés. Les éventuels trop perçus seront remboursés.

5. Délai de livraison.

A. Les produits sont expédiés à l'adresse de livraison dans un délai de deux mois suivant le jour de réception du bon de commande. En cas d'articles livrables à des dates différentes compte tenu de leur disponibilité, le délai de livraison est basé sur le délai le plus long. La SARL Déco caps' se réserve toutefois la possibilité de fractionner les livraisons.

B. La SARL Déco caps' sera autorisée à retarder une livraison ou à annuler une commande acceptée si l'acheteur est en infraction avec une de ses obligations envers la SARL Déco caps'.

6. Le défaut de conformité de la marchandise

A. Les teintes et nuances de couleur ainsi que les polices d'écriture et les dessins peuvent légèrement différées sans pour autant être considéré comme un défaut de conformité de marchandise.

7. Satisfaction du client.

A. Le client dispose, dans un délai de 7 jours francs à compter de la livraison de commande, d'un droit de retour, échange ou remboursement sans pénalités à l'exception des frais de retour, des produits qui ne conviendraient pas. Seul le prix du ou des produits achetés sera remboursé. Chaque produit doit être restitué avec son emballage d'origine.

B. Toute réclamation concernant la livraison ou l'état des marchandises doit être consignée par écrit et adressée à la SARL Déco caps' dans un délai de 3 jours par lettre recommandée avec avis de réception à compter de la date de livraison, faute de quoi la réclamation ne sera pas acceptée.

C. La SARL Déco caps' s'engage à rembourser ou à échanger les produits ne correspondant pas à la commande (défectueux ou non conformes). Dans ce cas, la demande doit se faire de manière détaillée par écrit et de l'envoyer accompagné du ou des produits à la SARL Déco caps'. La SARL Déco caps' procédera à l'échange ou au remboursement du ou des produits.

D. Dans les cas visés à l'article 7.C, les frais d'envoi et de retour seront remboursés. Toutefois, le montant du remboursement des frais de retour est plafonné à 1,5 fois le montant des frais d'envoi facturés.

8. Garantie.

A. La SARL Déco caps' garantit ses produits durant 1 an à compter de la date de livraison.

B. Toute réclamation sur le fondement de l'article 8.A n'entraînera pas l'annulation du contrat. La SARL Déco caps' s'engage à y apporter une réponse.

C. La garantie de la SARL Déco caps' est expressément limitée au remplacement des produits défectueux ou encore éventuellement à leur remboursement. Elle exclut expressément toute responsabilité ou indemnisation relative aux dommages, directs ou indirects liés à la livraison ou à l'utilisation des marchandises livrées.

9. Réserve de propriété.

A. Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées et désignées ci-après jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts. Les marchandises resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix, mais l'acheteur en deviendra responsable dès leur remise

matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. L'acheteur s'engage donc à souscrire dès la signature du présent document, un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des marchandises désignées.

B. A défaut du paiement total ou partiel de la marchandise, la SARL Déco caps' pourra, par simple lettre recommandée, mettre en demeure l'acheteur de restituer la marchandise à ses frais, risques et périls dans un délai de 48 heures. En cas de difficulté de reprise ou de restitution de la marchandise, une simple ordonnance de référé, rendue par le Président du Tribunal de Commerce de Reims, permettra à la SARL Déco caps' d'appréhender la marchandise en n'importe quel lieu. Les acomptes déjà versés resteront acquis à titre de dommages et intérêts.

10. Clause résolutoire.

A. Dans l'hypothèse d'un incident de paiement d'une facture, quelle qu'elle soit ou encore dans l'hypothèse où la SARL Déco caps' aurait des raisons valables de penser que la dette de l'acheteur à son égard présente des risques, celle-ci pourra, par lettre recommandée avec accusé de réception, mettre fin à tout contrat existant avec l'acheteur et rendre immédiatement exigible toutes les sommes portées au débit du compte de l'acheteur.

11. Propriété intellectuelle.

A. Les seules personnes qui peuvent utiliser les marques apposées sur les produits (déposées ou non) ou les copyrights (illustrations, icônes, textes, etc.) sont les sociétés disposant des droits et les entreprises licenciées qui opèrent sous un contrat formel.

12. Informations nominatives.

A. La SARL Déco caps' s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations que vous lui communiquez. Celles-ci sont confidentielles et ne seront utilisées que par les services internes de la SARL Déco caps' pour le traitement des commandes et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre produit réservée aux clients de la SARL Déco caps'. En conséquence, conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Pour cela il suffit de faire la demande en ligne ou par courrier auprès du siège social de la SARL Déco caps' en indiquant les nom, prénom et adresse.

13. Force majeure ou évènement grave.

A. Le cocontractant déco caps' n'est pas responsable notamment en cas d'incendie, d'inondations, d'interruption de la fourniture de matières premières ou de pièces détachées, ainsi que les grèves totales ou partielles de toute nature entravant la bonne marche de la société, telles que les grèves des transports, des services postaux. La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de la société Déco caps' »

14. Attribution de juridiction.

A. Pour toutes contestations relatives aux ventes réalisées par la société Déco caps' et à l'application ou à l'interprétation des présentes Conditions Générales de Vente, seul sera compétent le Tribunal de commerce de REIMS.